

M. WOOD: N'y a-t-il pas un rapport entre la santé des vaches et celle de notre population humaine?

M. WOODSWORTH: Je n'ai pas d'objection à ce que l'on vote des crédits pour la santé des vaches, car si on maintient les vaches en bonne santé cela aidera peut-être les humains à le devenir. Cependant, nous affectons des sommes considérables à la santé des animaux et nous n'en votons pas autant pour combattre directement les maladies de l'homme, loin de là. C'est le point que je veux établir. "Nous n'avons pas accompli les tâches qui s'imposaient, et nous avons accompli celles qui n'étaient pas nécessaires,"—si vous préférez que je m'exprime en ces termes.

C'est la Ligue de la santé du Canada, je crois, qui a publié des statistiques indiquant qu'en tout temps, 2 p. 100 de notre population, soit environ 200,000 personnes, sont malades, ce qui représente des frais annuels d'environ 300 millions de dollars. A mon avis, la somme de \$50,000 dépensée en serums pour combattre les maladies vénériennes, et la somme de \$5,000 affectée à la campagne d'éducation entreprise par cette ligue sont loin d'être suffisantes, et nous devrions les augmenter considérablement.

Très souvent lorsque nous soulevons des questions de ce genre nous nous butons sur l'obstacle constitutionnel, mais dans le cas présent personne n'a prétendu, je crois, que ces questions n'étaient pas du ressort du gouvernement fédéral. A ma connaissance, on n'a pas encore invoqué l'argument constitutionnel. Le ministre des Finances semble me regarder, j'espère qu'il ne soulèvera pas de question de ce genre.

L'hon. M. DUNNING: Pourquoi vous en prendre à moi?

M. WOODSWORTH: Le ministre des Finances pourrait songer à comprimer la dépense. Lorsqu'on ne veut pas faire davantage pour assumer de plus grandes responsabilités, d'ordinaire on s'en prend à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cependant, on ne l'a pas fait dans le cas présent, je crois.

Les témoignages rendus devant la commission Rowell, si on me permet de rapporter ce qu'en disent les journaux, démontrent amplement que c'est le gouvernement fédéral qui en ce moment dispose des ressources financières, et que la situation des provinces, sous ce rapport, n'est pas brillante dans plusieurs cas. Si nous voulons entreprendre ce travail sur une grande échelle il faudra que le gouvernement fédéral assume une très forte partie des frais, et donne l'exemple aux provinces.

M. McIVOR: J'aimerais dire quelques mots à l'appui de ce crédit. Toute la critique que je ferai à ce sujet consistera à dire qu'il n'est

[M. Woodsworth.]

pas suffisant; que la cause mérite qu'on y affecte une somme plus considérable. Nous devrions étudier la situation davantage, car de l'Atlantique au Pacifique il y a des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont besoin de soins médicaux. Prévenir vaut mieux que guérir, et j'ose espérer que l'an prochain lorsqu'on présentera ce crédit au comité,—si on ne le fait pas cette année,—on demandera une somme beaucoup plus considérable. La Ligue de la santé du Canada est digne de notre appui. Elle est certainement très bien dirigée par le Dr Bates, qui consacre son temps à cette œuvre.

M. SPENCE: J'approuve tout ce qu'ont dit les honorables représentants de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth) et de Saint-Boniface (M. Howden) sur cette question. Ce dernier s'y intéresse vivement depuis plusieurs années. Il a fait un splendide exposé de ce cas particulier. Je ne crois pas que tous les efforts des membres du comité puissent réussir à faire augmenter ce montant, et à mon avis personne ne s'opposera à l'adoption de ce crédit. Le chiffre de la subvention est de \$5,000, mais je regrette qu'il ne soit pas de \$50,000. Cette Ligue de la santé du Canada accomplit une œuvre splendide. Je sais ce qu'elle fait, car j'en ai fait partie pendant quelque temps. Je connais les sacrifices que s'est imposés le docteur Bates en acceptant de rester à la tête de cette ligue. Si vous voulez qu'il n'y ait plus personne dans les asiles de notre pays, vous devez multiplier les mesures préventives en ce qui a trait aux maladies. Nos asiles sont remplis de personnes qui s'y trouvent parce qu'elles souffrent d'une maladie dont nous entendons parler bien souvent dans cette enceinte. J'ai fait partie du conseil municipal de la ville de Toronto de 1910 à 1916 et, pendant un certain temps, j'ai été président du comité des propriétés. Je me rappelle les visites que je faisais avec le directeur du service d'hygiène à l'hôpital des maladies contagieuses. Nous avions alors dans cet hôpital de 300 à 400 malades atteints de la fièvre scarlatine, de la diphtérie et d'autres maladies. Grâce au travail accompli par la Ligue de la santé du Canada et aussi aux autres mesures adoptées dans ce sens, il n'y a plus un seul malade à l'hôpital des maladies contagieuses de Toronto. Cela a fait économiser à cette ville des sommes considérables.

L'ensemble du pays devrait contribuer plus généreusement aux œuvres accomplies dans ce but et j'espère que l'année prochaine le chiffre de ce crédit sera dix fois plus considérable que celui de cette année. Nous devrions affecter des crédits plus élevés pour